REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de moins de 3500 habitants - COMMUNE DE ST AUGUSTIN DES BOIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21490266000015

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DU LION D ANGERS

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS (3)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 2.7 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 29 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 30 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 32 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 33 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 34 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 35 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet Sans Objet A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet Sans Objet A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan Sans Objet B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	39

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	COMMUNE DE ST AUGUSTIN DES BOIS	CA
49266	COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS	2019
1 3200	COMMICINE CANTI ACCOUNTING DECIDIO	2013

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1246
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	11

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
475346.00	626921.00	503.14	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А	968 265,3	3 G		989 792,76
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	319 999,2) н		741 618,31
		*	+	•	+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	С	0,0 (si déficit))	(si excédent)	738 402,55
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	227 201,3 (si déficit)	1 J	(si excédent)	0,00
		*	=	•	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 515 465,9	2 = G+H+I+J	2	2 469 813,62

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)

Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00
Section d'investissement	F 34 785,36	L 20 892,82
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 34 785,36	= K+L 20 892,82

DE0111 TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	968 265,38	= G+I+K	1 728 195,31
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	581 985,90	= H+J+L	762 511,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 550 251,28	= G+H+I+J+K+L	2 490 706,44

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00	
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
013	Atténuations de charges		0,00	
76	Produits financiers		0,00	
77	Produits exceptionnels		0,00	
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 34 785,36	L 20 892,82	
010	Stocks (4)	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 236,94	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	20 892,82	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	19 016,67	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 531,75	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	215 249,00	147 281,48	2 747,61	0,00	65 219,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	355 849,00	349 322,12	0,00	0,00	6 526,88
65	Autres charges de gestion courante	336 416,00	324 688,52	180,00	0,00	11 547,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	otal des dépenses de gestion courante	907 514,00	821 292,12	2 927,61	0,00	83 294,27
66	Charges financières	66 850,00	63 815,78	0,00	0,00	3 034,22
67	Charges exceptionnelles	57 600,00	5 364,40	51 503,07	0,00	732,53
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	13 868,10				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 045 832,10	890 472,30	54 430,68	0,00	100 929,12
023	Virement à la section d'investissement (2)	57 138,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	23 362,40	23 362,40			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	80 500,40	23 362,40			57 138,00
	TOTAL	1 126 332,50	913 834,70	54 430,68	0,00	158 067,12
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div	96 086,00	91 618,62	6 946,58	0,00	-2 479,20	
73	Impôts et taxes	575 082,00	585 934,95	0,00	0,00	-10 852,95	
74	Dotations et participations	296 509,00	288 096,12	0,00	0,00	8 412,88	
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	16 537,78	0,00	0,00	-6 537,78	
Т	otal des recettes de gestion courante	977 677,00	982 187,47	6 946,58	0,00	-11 457,05	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	1 000,00	658,71	0,00	0,00	341,29	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00	
	Total des recettes réelles de fonctionnement	978 677,00	982 846,18	6 946,58	0,00	-11 115,76	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00	
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL	978 677,00	982 846,18	6 946,58	0,00	-11 115,76	
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 738 402,55					

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 999,56	14 656,01	0,00	15 343,55
204	Subventions d'équipement versées	28 900,00	8 116,74	19 016,67	1 766,59
21	Immobilisations corporelles	386 774,40	144 237,63	13 531,75	229 005,02
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	445 673,96	167 010,38	32 548,42	246 115,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 236,94	0,00	2 236,94	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	153 050,00	152 988,82	0,00	61,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	155 286,94	152 988,82	2 236,94	61,18
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	600 960,90	319 999,20	34 785,36	246 176,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	51 000,00	0,00		51 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	51 000,00	0,00		51 000,00
	TOTAL	651 960,90	319 999,20	34 785,36	297 176,34
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 227 201,34			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 250,00	14 223,00	20 892,82	-29 865,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	435 902,00	435 901,50	0,00	0,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 235,00	11 234,88	0,00	0,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	452 387,00	461 359,38	20 892,82	-29 865,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 000,00	30 821,69	0,00	-19 821,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	223 074,84	223 074,84	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00		0,00	
	Total des recettes financières	295 274,84	256 896,53	0,00	38 378,31
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	747 661,84	718 255,91	20 892,82	8 513,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	57 138,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	23 362,40	23 362,40		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	51 000,00	0,00		51 000,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	131 500,40	23 362,40		108 138,00
	TOTAL	879 162,24	741 618,31	20 892,82	116 651,11
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

 $^{(1) \} DF\ 023 = RI\ 021\ ; \ DI\ 040 = RF\ 042\ ; \ RI\ 040 = DF\ 042\ ; \ DI\ 041 = RI\ 041\ ; \ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	150 029,09		150 029,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	349 322,12		349 322,12
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	324 868,52		324 868,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	63 815,78	0,00	63 815,78
67	Charges exceptionnelles	56 867,47	0,00	56 867,47
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	23 362,40	23 362,40
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	944 902,98	23 362,40	968 265,38
DO	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	itions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		152 988,82	0,00	152 988,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		14 656,01	0,00	14 656,01
204	Subventions d'équipement versées		8 116,74	0,00	8 116,74
21	Immobilisations corporelles (6)		144 237,63	0,00	144 237,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		319 999,20	0,00	319 999,20
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				227 201,34

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	98 565,20		98 565,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	585 934,95		585 934,95
74	Dotations et participations	288 096,12		288 096,12
75	Autres produits de gestion courante	16 537,78	0,00	16 537,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	658,71	0,00	658,71
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		989 792,76	0,00	989 792,76
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				738 402,55

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 821,69	0,00	30 821,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	223 074,84		223 074,84
13	Subventions d'investissement	17 223,00	0,00	17 223,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	435 901,50	0,00	435 901,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	11 234,88	0,00	11 234,88
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 316,95	17 316,95
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		6 045,45	6 045,45
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	718 255,91	23 362,40	741 618,31
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



60611 Ea 60612 En- 60621 Co 60622 Ca 60623 Alii 60624 Pro 60628 Au 60631 Foo 60632 Foo	harges à caractère général au et assainissement nergie - Electricité ombustibles arburants imentation roduits de traitement utres fournitures non stockées	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) 215 249,00 3 200,00 28 286,00 15 000,00 2 318,00 30 000,00 600,00	Mandats émis 147 281,48 1 307,92 23 484,12 16 661,97 938,52	Charges rattachées 2 747,61 0,00 0,00	Restes à réaliser au 31/12 0,00 0,00	Crédits annulés 65 219,91
60611 Ea 60612 En- 60621 Co 60622 Ca 60623 Alii 60624 Pro 60628 Au 60631 Fol 60632 Fol	au et assainissement nergie - Electricité ombustibles arburants imentation roduits de traitement utres fournitures non stockées	3 200,00 28 286,00 15 000,00 2 318,00 30 000,00	1 307,92 23 484,12 16 661,97	0,00	,	
60612 End 60621 Co 60622 Ca 60623 Alii 60624 Pro 60628 Au 60631 For 60632 For	nergie - Electricité ombustibles arburants imentation roduits de traitement utres fournitures non stockées	28 286,00 15 000,00 2 318,00 30 000,00	23 484,12 16 661,97	0,00	0,00	
60621 Co 60622 Ca 60623 Alii 60624 Pro 60628 Au 60631 Foo 60632 Foo	ombustibles arburants imentation roduits de traitement utres fournitures non stockées	15 000,00 2 318,00 30 000,00	16 661,97	*		1 892,08
60622 Ca 60623 Alii 60624 Pro 60628 Au 60631 Foo 60632 Foo	arburants imentation roduits de traitement utres fournitures non stockées	2 318,00 30 000,00	•		0,00	4 801,88
60623 Alin 60624 Pro 60628 Au 60631 For 60632 For	imentation roduits de traitement utres fournitures non stockées	30 000,00	938 52	0,00	0,00	-1 661,97
60624 Pro 60628 Au 60631 For 60632 For	roduits de traitement utres fournitures non stockées	·	000,02	0,00	0,00	1 379,48
60628 Au 60631 For 60632 For	utres fournitures non stockées	600,00	25 150,67	431,84	0,00	4 417,49
60631 For 60632 For			616,40	0,00	0,00	-16,40
60632 Fo	ournitures d'entretien	3 500,00	2 885,27	0,00	0,00	614,73
		2 500,00	2 177,97	0,00	0,00	322,03
60633 Fo	ournitures de petit équipement	11 500,00	6 679,64	0,00	0,00	4 820,36
	ournitures de voirie	1 000,00	1 194,79	0,00	0,00	-194,79
60636 Vê	êtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064 Fo	purnitures administratives	2 000,00	1 367,27	799,75	0,00	-167,02
6067 Fo	ournitures scolaires	4 600,00	4 215,74	0,00	0,00	384,26
	utres matières et fournitures	0,00	348,47	0,00	0,00	-348,47
	ontrats de prestations de services	9 000,00	3 879,22	0,00	0,00	5 120,78
6135 Loc	ocations mobilières	5 000,00	2 516,76	824,92	0,00	1 658,32
61521 En	ntretien terrains	5 000,00	956,40	0,00	0,00	4 043,60
	ntretien, réparations bâtiments publics	21 500,00	5 470,02	180,70	0,00	15 849,28
615228 En	ntretien, réparations autres bâtiments	500,00	3 165,91	0,00	0,00	-2 665,91
615231 En	ntretien, réparations voiries	5 500,00	5 442,85	0,00	0,00	57,15
615232 En	ntretien, réparations réseaux	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
61551 En	ntretien matériel roulant	5 380,00	468,62	0,00	0,00	4 911,38
61558 En	ntretien autres biens mobiliers	1 500,00	883,99	0,00	0,00	616,01
	aintenance	12 000,00	8 429,47	0,00	0,00	3 570,53
	ultirisques	1 212,00	1 205,15	0,00	0,00	6,85
	utres primes d'assurance	3 905,00	3 931,09	0,00	0,00	-26,09
	tudes et recherches	6 000,00	4 884,84	0,00	0,00	1 115,16
	ocumentation générale et technique	800,00	136,57	0,00	0,00	663,43
	ersements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	utres frais divers	500,00	55,00	0,00	0,00	445,00
	demnités aux comptable et régisseurs	500,00	487,25	0,00	0,00	12,75
	onoraires	4 000,00	1 244,20	0,00	0,00	2 755,80
	rais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	ivers	1 000,00	174,60	0,00	0,00	825,40
	êtes et cérémonies	5 100,00	2 606,24	510,40	0,00	1 983,36
	atalogues et imprimés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
	ublications ivers	50,00 0,00	0,00 374,90	0,00 0,00	0,00 0,00	50,00 -374,90
		*		•		
	byages et déplacements issions	700,00 0,00	200,00 20,00	0,00 0,00	0,00 0,00	500,00 -20,00
	éceptions	500,00	243,25	0,00	0,00	-20,00 256,75
	rais d'affranchissement	635,00	1 224,80	0,00	0,00	-589,80
	rais de télécommunications	6 924,00	6 007,67	0,00	0,00	916,33
	ervices bancaires et assimilés	100,00	79,66	0,00	0,00	20,34
	oncours divers (cotisations)	2 000,00	1 462,24	0,00	0,00	537,76
	rais de gardiennage (églises, forêts, .	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
	edevances pour services rendus	600,00	407,44	0,00	0,00	192,56
	utres services extérieurs	2 000,00	1 890,93	0,00	0,00	109,07
	axes foncières	2 339,00	2 295,00	0,00	0,00	44,00
	axes et impôts sur les véhicules	0,00	108,66	0,00	0,00	-108,66
	harges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tténuations de produits	355 849,00	349 322,12	0,00	0,00	6 526,88
	égrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 413,00	2 197,00	0,00	0,00	216,00
	égrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 520,00	1 031,00	0,00	0,00	1 489,00
	ttributions de compensation	268 228,00	263 406,12	0,00	0,00	4 821,88
	NGIR	82 688,00	82 688,00	0,00	0,00	0,00
	utres charges de gestion courante	336 416,00	324 688,52	180,00	0,00	11 547,48

Chap/	Libellé (1)	0-5 15	Crédits emplo			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6521	Déficit budgets annexes administratifs	218 821,00	218 820,46	0,00	0,00	0,54
6531	Indemnités	33 700,00	33 283,47	0,00	0,00	416,53
6532	Frais de mission	1 400,00	155,72	0,00	0,00	1 244,28
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 399,09	0,00	0,00	100,91
6535	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	48,12	0,00	0,00	151,88
6542	Créances éteintes	159,00	0,00	0,00	0,00	159,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 605,00	0,00	0,00	0,00	1 605,00
65548	Autres contributions	13 000,00	8 452,24	0,00	0,00	4 547,76
6557	Contribut° politique de l'habitat	0,00	269,87	0,00	0,00	-269,87
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	0,00	180,00	0,00	620,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	6 500,00	4 212,37	0,00	0,00	2 287,63
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	56 181,00	56 045,58	0,00	0,00	135,42
65888	Autres	50,00	1,60	0,00	0,00	48,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	907 514,00	821 292,12	2 927,61	0,00	83 294,27
66	Charges financières (b)	66 850,00	63 815,78	0,00	0,00	3 034,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 850,00	60 905,87	0,00	0,00	2 944,13
6688	Autres	3 000,00	2 909,91	0,00	0,00	90,09
67	Charges exceptionnelles (c)	57 600,00	5 364,40	51 503,07	0,00	732,53
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	234,40	0,00	0,00	265,60
678	Autres charges exceptionnelles	57 000,00	5 130,00	51 503,07	0,00	366,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	13 868,10	3,33	5,55	3,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 045 832,10	890 472,30	54 430,68	0,00	100 929,12
022	= a+b+c+d+e	F7 429 00	0.00			E7 420 00
023	Virement à la section d'investissement	57 138,00	0,00			57 138,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	23 362,40	23 362,40			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	17 316,95	17 316,95			0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	6 045,45	6 045,45			0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	80 500,40	23 362,40			57 138,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	80 500,40	23 362,40			57 138,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 126 332,50	913 834,70	54 430,68	0,00	158 067,12
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Dátail	م دیام	ابيمام	400	ICNE	~	compte	66112	(2)
Detail	au c	aicui	aes	ICNE	au	compte	66112	(2)

Dotail da baidal add Idite ad	COMPTO COLLECT
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

 $[\]hbox{(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires}.$

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0	Crédits empl			
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	96 086,00	91 618,62	6 946,58	0,00	-2 479,20
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	835,00	0,00	0,00	-335,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	300,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	16,00	16,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	38 000,00	82 080,02	6 946,58	0,00	-51 026,60
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 500,00	6 435,60	0,00	0,00	-4 935,60
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	770,00	0,00	0,00	0,00	770,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	752,00	0,00	0,00	-752,00
73	Impôts et taxes	575 082,00	585 934,95	0,00	0,00	-10 852,95
73111	Taxes foncières et d'habitation	513 582,00	526 265,00	0,00	0,00	-12 683,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	907,00	0,00	0,00	-407,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	14 707,00	0,00	0,00	10 293,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	36 000,00	44 055,95	0,00	0,00	-8 055,95
74	Dotations et participations	296 509,00	288 096,12	0,00	0,00	8 412,88
7411	Dotation forfaitaire	99 313,00	99 313,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	75 000,00	77 445,00	0,00	0,00	-2 445,00
74127	Dotation nationale de péréquation	48 500,00	49 586,00	0,00	0,00	-1 086,00
744	FCTVA	2 000,00	2 080,03	0,00	0,00	-80,03
74718	Autres participations Etat	300,00	132,73	0,00	0,00	167,27
7478	Participat° Autres organismes	35 000,00	31 534,74	0,00	0,00	3 465,26
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	120,52	0,00	0,00	-120,52
74832	Attribution du fonds départemental TP	10 000,00	898,10	0,00	0,00	9 101,90
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 454,00	6 454,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	11 442,00	11 442,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	8 500,00	9 090,00	0,00	0,00	-590,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	16 537,78	0,00	0,00	-6 537,78
752	Revenus des immeubles	10 000,00	16 536,86	0,00	0,00	-6 536,86
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,92	0,00	0,00	-0,92
TOTAL :	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	977 677,00	982 187,47	6 946,58	0,00	-11 457,05
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	658,71	0,00	0,00	341,29
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,63	0,00	0,00	-0,63
7716	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	139,91	0,00	0,00	360,09
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	518,17	0,00	0,00	-18,17
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	OTAL DES RECETTES REELLES	978 677,00	982 846,18	6 946,58	0,00	-11 115,76
	=a+b+c+d	,			·	•
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	978 677,00	982 846,18	6 946,58	0,00	-11 115,76
R 002 Exc	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	738 402,55				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	29 999,56	14 656,01	0,00	15 343,55
202	Frais réalisat° documents urbanisme	10 999,56	7 654,57	0,00	3 344,99
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	1 792,60	0,00	2 207,40
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	5 208,84	0,00	4 791,16
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	28 900,00	8 116,74	19 016,67	1 766,59
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	9 400,00	0,00	9 400,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	15 000,00	3 814,86	9 616,67	1 568,47
2046	Attrib. de compensation d'investissement	4 500,00	4 301,88	0,00	198,12
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	386 774,40	144 237,63	13 531,75	229 005,02
2111	Terrains nus	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2116	Cimetières	4 350,00	0,00	0,00	4 350,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	451,00	0,00	549,00
2128 21312	Autres agencements et aménagements Bâtiments scolaires	5 000,00 10 000,00	0,00	0,00	5 000,00 10 000,00
21312	Equipements du cimetière	31 885,00	0,00 31 884,48	0,00 0,00	0,52
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2138	Autres constructions	105 177,50	0,00	0,00	105 177,50
2151	Réseaux de voirie	5 723,90	60 375,36	13 531,75	-68 183,21
2152	Installations de voirie	63 500,00	0,00	0,00	63 500,00
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	3 062,00	0,00	938,00
21538	Autres réseaux	0,00	5 976,00	0,00	-5 976,00
21571	Matériel roulant	40 000,00	3 699,30	0,00	36 300,70
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	4 532,54	0,00	1 467,46
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 000,00	4 768,60	0,00	7 231,40
2181	Installat° générales, agencements	58 138,00	0,00	0,00	58 138,00
2182	Matériel de transport	0,00	25 000,00	0,00	-25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 488,35	0,00	-4 488,35
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	445 673,96	167 010,38	32 548,42	246 115,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 236,94	0,00	2 236,94	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 236,94	0,00	2 236,94	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	153 050,00	152 988,82	0,00	61,18
1641	Emprunts en euros	152 700,00	152 638,82	0,00	61,18
165	Dépôts et cautionnements reçus	350,00	350,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
	•	1	•	•	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	155 286,94	152 988,82	2 236,94	61,18
To	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	600 960,90	319 999,20	34 785,36	246 176,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	51 000,00	0,00		51 000,00
2111	Terrains nus	51 000,00	0,00		51 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	51 000,00	0,00		51 000,00

Chap/ art (1)	` '	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TO	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		319 999,20	34 785,36	297 176,34
С	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	227 201,34			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 250,00	14 223,00	20 892,82	-29 865,82
1341	D.E.T.R. non transférable	5 250,00	5 250,00	20 892,82	-20 892,82
1342	Amendes de police non transférable	0,00	8 973,00	0,00	-8 973,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	435 902,00	435 901,50	0,00	0,50
1641	Emprunts en euros	435 902,00	435 901,50	0,00	0,50
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 235,00	11 234,88	0,00	0,12
2116	Cimetières	11 235,00	11 234,88	0,00	0,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	452 387,00	461 359,38	20 892,82	-29 865,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	234 074,84	253 896,53	0,00	-19 821,69
10222	FCTVA	2 000,00	14 990,32	0,00	-12 990,32
10226	Taxe d'aménagement	9 000,00	15 831,37	0,00	-6 831,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	223 074,84	223 074,84	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00		0,00	
	Total des recettes financières	295 274,84	256 896,53	0,00	38 378,31
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	747 661,84	718 255,91	20 892,82	8 513,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement	57 138,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	23 362,40	23 362,40		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 819,89	2 819,89		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	14 497,06	14 497,06		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 045,45	6 045,45		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	80 500,40	23 362,40		57 138,00
041	Opérations patrimoniales (5)	51 000,00	0,00		51 000,00
2031	Frais d'études	51 000,00	0,00		51 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	131 500,40	23 362,40		108 138,00
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	879 162,24	741 618,31	20 892,82	116 651,11
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	74.1		TIO DE TREGORER	<u> (·) </u>		
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 936 422,99									
1641 Emprunts en euros (total)					3 936 422,99									
02	DEXIA CL	10/12/2008	31/12/2008	01/04/2009	79 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4,990	EUR	А	Р	0	A-1
03	DEXIA CL	30/09/2008	03/10/2008	01/01/2009	200 000,00	F	Taux fixe à 5.06 %	5,060	5,060	EUR	Α	Р	0	A-1
05	CREDIT MUTUEL	16/12/2003	20/12/2003	30/03/2004	100 000,00	V	(Euribor 3M + 0.15)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,290	2,310	EUR	Т	Р	0	A-1
06	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2005	25/12/2005	25/02/2006	30 000,00	F	Taux fixe à 3.5 %	3,500	3,500	EUR	А	Р	0	A-1
16	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	29/06/2012	24/09/2012	10/01/2017	350 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 3.13	2,830	2,860	EUR	Т	С	0	A-1
19	CREDIT MUTUEL	07/05/2015	07/05/2015	25/08/2015	321 459,50	F	Taux fixe à 0.3 %	0,300	0,300	EUR	Т	С	0	A-1
20	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	03/07/2015	08/07/2015	15/10/2015	500 000,00	F	Taux fixe à 2.4 %	2,400	2,420	EUR	Т	Р	0	A-1
21	CREDIT MUTUEL	03/07/2015	16/07/2015	15/10/2015	143 562,00	F	Taux fixe à 2.45 %	2,450	2,470	EUR	Т	Р	0	A-1
22	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	18/01/2016	25/01/2016	25/02/2016	1 200 000,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	2,220	EUR	М	Р	0	A-1
23	CREDIT MUTUEL	03/07/2015	16/07/2015	15/01/2016	576 500,00	F	Taux fixe à 1.95 %	1,950	1,960	EUR	S	Р	0	A-1
25	Agence France Locale	04/09/2018	20/12/2019	17/09/2020	435 901,49	F	Taux fixe à 1.358 %	1,360	1,360	EUR	А	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
			Date					Taux	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	ix érêt Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 936 422,99									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

			Emprunts et dettes au 31/12/N									
			Catégorie				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	O/N Montant couvert		d'emprunt après couverture éventuelle (11) Capital restant dû au 31/12/N		Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		245 113,25		3 093 986,53					152 638,80	62 944,01	-871,76	15 209,57
1641 Emprunts en euros (total)		245 113,25		3 093 986,53					152 638,80	62 944,01	-871,76	15 209,57
02	N	0,00	A-1	26 018,37	3,25	F	Taux fixe à 4.99	4,980	5 750,51	1 585,27	0,00	970,13
03	N	0,00	A-1	110 184,26	8,00	F	Taux fixe à 5.06 %	5,050	9 487,88	6 055,41	0,00	5 559,83
05	N	0,00	A-1	23 816,28	4,00	٧	(Euribor 3M + 0.15)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,150	5 621,31	41,01	0,00	0,10
06	N	0,00	A-1	2 445,72	0,15	F	Taux fixe à 3.5 %	3,490	2 363,04	168,31	0,00	72,55
16	N	0,00	A-1	180 833,39	7,53	٧	Moyenne Euribor 3M + 3.13	2,790	23 333,32	5 496,02	0,00	1 093,04
19	0	245 113,25	A-1	245 112,94	15,15	F	Taux fixe à 0.79 %	1,450	16 072,96	2 803,63	-871,76	71,49
20	N	0,00	A-1	434 636,82	20,54	F	Taux fixe à 2.4 %	2,390	15 982,85	10 671,75	0,00	2 173,18
21	N	0,00	A-1	124 902,46	20,54	F	Taux fixe à 2.45 %	2,440	4 566,31	3 130,25	0,00	637,53
22	N	0,00	A-1	1 052 696,36	21,07	F	Taux fixe à 2.2 %	2,190	38 823,29	23 623,51	0,00	321,66
23	N	0,00	A-1	457 438,44	12,54	F	Taux fixe à 1.95 %	1,940	30 637,33	9 368,85	0,00	4 088,35
25	N	0,00	A-1	435 901,49	13,71	F	Taux fixe à 1.358 %	1,680	0,00	0,00	0,00	221,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

					ı	Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
			0-15				Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		245 113,25		3 093 986,53					152 638,80	62 944,01	-871,76	15 209,57

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces muices		euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	3 093 986,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

8														
	Emp	runt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement	Montant des commissions	Primes éve Primes payées pour l'achat	Primes reçues pour	
	·				(3)	taux)	couverture			des intérêts (4)	diverses	d'option	la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Difference de llemmant	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)					
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	_	Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEM	MENT A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Anné mobilisa profil d' de l'en	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée résidu- elle	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé		se- ments	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en iées			Tau	ıx (2)			Nominal																				Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a ·u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	é Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital																		
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00																		

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont			
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital		
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		154 936,94	I 152 638,82
16 Empr	runts et dettes assimilées (A)	152 700,00	152 638,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	152 700,00	152 638,82
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 236,94	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 236,94	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	152 638,82	34 785,36	227 201,34	414 625,52

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	152 700,40	III 57 184,09
Ressource	es propres externes de l'année (a)	14 000,00	33 821,69
10222	FCTVA	2 000,00	14 990,32
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	9 000,00	15 831,37
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	3 000,00	3 000,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	138 700,40	23 362,40
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 819,89	2 819,89
28041582	GFP : Bâtiments, installations	14 497,06	14 497,06
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 045,45	6 045,45
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	57 138,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	57 184,09	20 892,82	0,00	223 074,84	301 151,75

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	414 625,52
Ressources propres disponibles	IV	301 151,75
Solde	V = IV - II (3)	-113 473,77

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) . A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .